

## **Histoire de la place Bellecour**

Lors de son passage en 1600, **Henri IV**, suggéra au consulat d'acquérir cet espace pour l'ornement de la ville. En 1609, une promenade sous les tilleuls fut aménagée au sud de la place, bien que le statut de celle-ci fut encore privé, compte tenu des difficultés à racheter le terrain, en raison du nombre et des exigences des propriétaires.

Le 28 décembre 1658, lors de son séjour à Lyon, le jeune **Louis XIV** rendit une ordonnance selon laquelle la jouissance de la place devait être reconnue au consulat pour « être ycelle place employée à tous usages publics ... sans que ladite place, fief et tènement puissent être aliénés ... ».

Les acquisitions de terrain ne furent achevées qu'en 1677. Suggéré, voire imposé, depuis la Cour par l'intermédiaire du **maréchal de Villeroy**, une statue royale (équestre) fut commandée auprès de Desjardins (1688). La statue fut définitivement mise en place en 1713. Pour la mettre en valeur, il fallait un cadre ; de 1700 à 1715, R. de Cotte fournit pas moins de 15 plans d'aménagements possibles ; il était difficile d'imposer aux propriétaires ou acquéreurs des contraintes d'uniformités de façade. **Les façades de Bellecour** furent enfin **terminées en 1726** et **constituèrent à la fois un modèle d'architecture pour bien des édifices et un symbole de richesse et de puissance** (la place Bellecour attirent maintenant les élites sociales). Là sont édifiés les rares hôtels aristocratiques lyonnais, entre la place et Ainay.

**Histoire de Lyon du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours par Françoise Bayard et Pierre Cayez – édition Horvath**